



OUEST
INDUSTRIES
CRÉATIVES

Recherche,
Formation
& Innovation
en Pays de la Loire

Appel à candidatures

Démonstrateurs du Nouveau Bauhaus Européen

CAHIER DES CHARGES

Date de lancement : **23/05/2022**

Dépôt des candidatures **au fil de l'eau jusqu'au 12/07/2022**

Réalisation des dépenses **avant le 31/12/2022**

(sauf salaires des post-doctorants, éligibles jusqu'au **30/06/2023**)

Cet appel soutient le développement de projets s'inscrivant dans la dynamique du Nouveau Bauhaus Européen initiée par la Commission européenne et dont Ouest Industries Créatives est partenaire officiel.

Contacts : Toute question est à adresser à rfoic_bureau_innovation@univ-nantes.fr

Cet appel bénéficie de financements de la Région Pays de la Loire (dans le cadre son soutien au programme Ouest Industries Créatives) et de Nantes Métropole (dans le cadre de son soutien à Nantes Université dédié aux expérimentations sur les enjeux de transition).



Ouest Industries Créatives est un
programme régional pluri partenaire

En partenariat avec



Porté
par



CONTEXTE	2
OUEST INDUSTRIES CRÉATIVES (OIC)	2
OIC ET LE NOUVEAU BAUHAUS EUROPÉEN (NEB)	3
OBJECTIFS DE L'AMI	3
BÉNÉFICIAIRES	4
CRITÈRES DE SÉLECTION	4
DÉPENSES ÉLIGIBLES	5
PROCÉDURE	5
ANNEXES	6

CONTEXTE

OUEST INDUSTRIES CRÉATIVES (OIC)

OIC est un programme de Recherche - Formation - Innovation (RFI) en Pays de la Loire, qui préfigure un pôle de référence de visibilité européenne sur la thématique de l'expérience vécue par les usagers ou utilisateurs de services, produits ou espaces. Levier d'innovation pour de nombreux secteurs, il permet de répondre à des problématiques de transitions sociétales, environnementales, numériques et industrielles en agissant sur les pratiques et des usages. Porté par Nantes Université et co-animé avec L'École de design Nantes Atlantique, OIC s'appuie sur un consortium de 14 partenaires¹ et reçoit principalement le soutien de la Région Pays de la Loire et du FEDER.

OIC, PROGRAMME INTERDISCIPLINAIRE SUR L'EXPERIENCE

Cœur du programme OIC, la notion d'expérience désigne l'expérience vécue, sensible, éprouvée par une personne dans une situation donnée et en particulier face à un produit, un espace, un service ou une politique publique. Paradigme transformant pour les organisations, l'expérience est un enjeu d'innovation dans tous les domaines : l'habitat, la ville, le transport, la vente, la santé ou la culture sont aujourd'hui pensés du point de vue de l'expérience usager, utilisateur, patient ou spectateur.

Pour adresser la multi-dimensionnalité de l'expérience (usages, forme, sens, ingénierie, économie...), OIC rassemble un vivier de compétences académiques pluridisciplinaires en sciences du numérique, sciences humaines et sociales et disciplines de conception ou création (design, architecture, art), dans deux champs d'expertise : la conception de nouvelles expériences d'une part, et l'évaluation scientifique de l'expérience d'autre part.

L'EXPERIENCE HUMAINE AU CŒUR DES TRANSITIONS

Le monde doit conduire de profondes transformations pour faire face aux défis actuels, notamment ceux liés au climat, aux inégalités, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice comme le souligne l'ONU² dans la définition de ses objectifs de développement durable. En réaction, les acteurs économiques et les territoires dans toute l'Europe s'engagent dans des démarches de transitions, qui font émerger des défis aux dimensions multiples.

La région des Pays de la Loire se donne en particulier pour objectif d'être un territoire exemplaire face aux enjeux des transitions sociétales, environnementales et de systèmes productifs, en accentuant le lien entre sciences et société et en réduisant les frontières disciplinaires et géographiques.

La notion d'expérience est un levier stratégique pour agir sur toute une chaîne de valeur à partir des pratiques et des usages. A ce titre, concevoir avec et pour les usagers, comprendre et analyser leur expérience sont des dimensions fondamentales pour accompagner les transitions en générant des changements individuels et collectifs. Les disciplines de conception ou création (design, architecture, art) ont un rôle à jouer aux côtés des sciences et techniques et des sciences humaines et sociales, par leur capacité

¹ Acteurs de la recherche et de la formation : Universités de Nantes, d'Angers et du Mans, L'École de design Nantes Atlantique, L'Alliance (École Centrale de Nantes, Audencia, ENSA Nantes), ESAD TALM d'Angers et du Mans ; Acteurs de l'innovation et collectivités : Région Pays de la Loire, SAMOA, Le Mans Créapolis, Nantes Métropole, Angers Loire Métropole, Le Mans Métropole, l'Agence régionale Solutions&Co, Stereolux.

² Voir <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

à faire émerger des modèles de rupture s'appuyant sur les usages, à mener des démarches de recherche-projet et à produire de nouveaux imaginaires.

MISSIONS DU PROGRAMME OIC

Initié en 2016, le programme OIC a pour vocation de structurer la recherche interdisciplinaire sur l'expérience usager, d'accroître les collaborations avec les acteurs socio-économiques notamment par un soutien à l'expérimentation et à l'émergence et au développement de trois *Userlabs*³ (plateformes d'évaluation de l'expérience) en Pays de la Loire. Il accompagne par ailleurs la création de nouvelles formations initiales et continues et met en visibilité l'expertise régionale par une ambitieuse politique de partenariats internationaux. Enfin, OIC est partenaire officiel du Nouveau Bauhaus Européen et soutien l'implication des acteurs régionaux dans cette dynamique.

OIC ET LE NOUVEAU BAUHAUS EUROPÉEN (NEB)

Le [Nouveau Bauhaus Européen](#) est un programme environnemental, économique et culturel lancé par Ursula von der Leyen en octobre 2020 pour donner corps au Pacte vert européen à travers de nouveaux lieux et modes de vie durables et désirables. Basé sur le principe de l'échange et de la co-construction, il doit apporter des solutions aux questions soulevées par la transition écologique dans le cadre de vie et les expériences du quotidien en associant designers, architectes, artistes, ingénieurs, chercheurs et étudiants.

Le NEB vise un « mieux-vivre ensemble » à travers **trois valeurs essentielles indissociables** :

- La **durabilité**, depuis les objectifs climatiques jusqu'à la circularité, l'ambition « zéro pollution » et la biodiversité ;
- L'**esthétique**, la qualité de l'expérience et le style, au-delà de la fonctionnalité ;
- L'**inclusion**, valorisant la diversité, l'égalité pour tous, l'accessibilité et le caractère abordable.

Il s'agit d'établir un lien entre les enjeux mondiaux et les solutions locales pour atteindre les objectifs climatiques européens et soutenir une transformation plus large sur le terrain.

Quatre axes thématiques guident la mise en œuvre du NEB :

- Se reconnecter à la nature ;
- Retrouver un sentiment d'appartenance ;
- Prioriser les lieux et les personnes qui en ont le plus besoin ;
- Favoriser une réflexion à long terme sur le cycle de vie dans l'écosystème industriel.

Ces quatre axes sont détaillés en annexe.

Le NEB s'incarne notamment par [des appels à projets dédiés dans les programmes européens](#), mais aussi par le Prix du Bauhaus, [décerné pour la 1ère fois en 2021](#) à 20 porteurs de projets.

En devenant partenaire de ce programme au printemps 2021, OIC s'est engagé à :

- Faire avancer la réflexion sur le NEB (événements, réunions, recherche, etc.) ;
- Identifier ou lancer des projets, des pratiques ou des concepts qui mettent en œuvre les principes du NEB et les partager avec le public ;
- Co-crée avec les citoyens et les institutions des expériences de vie durables, inclusives et esthétiques.

OBJECTIFS DE L'AMI

Cet appel a pour objectif de soutenir la réalisation de démonstrateurs du Nouveau Bauhaus Européen issus de la recherche interdisciplinaire en Pays de la Loire et leur expérimentation en condition réelle. Les démonstrateurs pourront prendre la forme de produits, d'aménagements d'espaces existants ou de nouveaux espaces, d'objets, de mobiliers urbains, d'outils numériques, de

³ Voir <https://www.ouestindustriescreatives.fr/actualites-agenda/oic-soutient-trois-projets-de-userlabs-en-region/>

services ou d'innovations sociales ayant une dimension tangible (objet, espace, etc.). Ils auront pour objectif de contribuer à des lieux et des modes de vie plus durables, accessibles à tous.tes et innovants dans l'approche esthétique et/ou la qualité de l'expérience usager.

Cet appel s'adresse exclusivement aux enseignants et enseignants-chercheurs des établissements membres du programme OIC (cf. [Bénéficiaires](#)). Les projets pourront bénéficier d'un soutien de 30k€ maximum sur financements de la Région Pays de la Loire.

À noter : Les projets portés par des enseignants-chercheurs de Nantes Université (hors établissements composantes) pourront bénéficier du doublement de la subvention régionale, par l'allocation d'un financement complémentaire de Nantes Métropole, sur décision de l'établissement.

Seront seulement soutenus :

- des projets répondant aux trois grands principes du NEB - durabilité, inclusion et esthétique/qualité de l'expérience usager - et s'inscrivant dans un ou plusieurs des quatre axes thématiques du NEB - se reconnecter à la nature ; retrouver un sentiment d'appartenance ; prioriser les lieux et les personnes qui en ont le plus besoin ; favoriser une réflexion à long terme sur le cycle de vie dans l'écosystème industriel - (cf. [OIC et le NEB](#) et les annexes) ;
- des projets interdisciplinaires hybridant les méthodes des disciplines de conception ou création (art, design, architecture) et des sciences, comme approche innovante de problématiques de terrain ;
- des projets permettant la réalisation et l'expérimentation de démonstrateurs en lien avec l'environnement bâti ou les modes de vie, en vue d'aboutir à une validation technique et d'usages à l'échelle 1 et en condition réelle ;
- des projets portant une attention particulière aux usages, à l'expérience usager / utilisateur et aux méthodes de co-conception avec les usagers et les parties prenantes ;
- des projets qui présentent un potentiel important de visibilité et de développement en termes de recherche, de formation, d'innovation et/ou d'internationalisation.

La dimension européenne des projets n'est pas exigée à ce stade mais serait appréciée, en particulier dans le cadre de collaborations avec les réseaux européens des acteurs ligériens (EUniWell, stratégie internationale OIC, destinations partenaires des collectivités, etc.).

Les projets et démonstrateurs devront être présentés dans au moins deux événements portant sur le Nouveau Bauhaus Européen, à l'échelle régionale, nationale ou européenne (festival du NEB, événements NEB organisés par Ouest Industries Créatives, FestiWell organisé par EUniWell, etc.), d'ici le 30 juin 2023.

BÉNÉFICIAIRES

Tous les projets et toutes les demandes doivent être portés et déposés par un enseignant ou enseignant-chercheur d'un établissement membre du programme OIC (équipes de recherche des Universités d'Angers, du Mans, de Nantes, de L'École de design Nantes Atlantique, de TALM et d'Audencia).

Des partenaires académiques extra-régionaux et les partenaires non-académiques peuvent être partenaires, sans toutefois bénéficier d'un soutien financier.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Outre le respect des objectifs et des modalités prévus dans le cahier des charges, qui conditionne l'éligibilité des dossiers, les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Exemplarité en termes de durabilité, d'esthétique et d'inclusion ;
- Dimension innovante par rapport aux pratiques courantes, dans un ou plusieurs des quatre axes thématiques du NEB ;

- Engagement et participation des citoyens et de la société civile dans la conception et/ou la mise en œuvre du projet ;
- Dimension locale des projets et capacité à répondre à des enjeux mondiaux ;
- Excellence de l'équipe scientifique impliquée et capacité à mettre en œuvre le projet ;
- Interdisciplinarité entre art, design, architecture et sciences ;
- Potentiel de valorisation scientifique, de visibilité, de développement et de reproductibilité à l'issue du projet ;
- Adéquation entre les objectifs du projet et les moyens demandés ;
- Dimension européenne des projets.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Les dépenses suivantes sont éligibles et devront être réalisées avant le 31 décembre 2022, à l'exception des dépenses de salaire des post-doctorants, éligibles jusqu'au 30 juin 2023 :

- Salaires et charges sociales des personnels contractuels spécifiquement recrutés pour le projet
- Indemnités de stages
- Prestations et services externes, notamment de communication, prototypage et expérimentation
- Consommables et petits équipements
- Frais de mission, déplacement, séjour liés à des réunions ou actions de valorisation du projet

Les demandes de dépenses spécifiques seront étudiées.

L'aide sera attribuée à un établissement unique, qui prendra en charge la gestion administrative et financière du projet. Les subventions seront versées dans un délai de deux mois suivant la signature de la convention (hors vacances scolaires). Les modalités exactes de versement seront précisées dans la convention de financement.

PROCÉDURE

Les candidatures sont traitées au fil de l'eau, jusqu'à épuisement des fonds selon le calendrier suivant :

1. Dépôt du dossier	Au fil de l'eau, jusqu'au 12/07/2022 à midi
2. Evaluation du dossier	Notification d'attribution dans un délai de 15 jours maximum

- **Précisions sur le dépôt de dossier :**

Les dossiers seront déposés par les coordinateur-trice-s scientifiques des projets, adressés en un seul fichier de format PDF d'une taille maximale de 5 Mo, à l'adresse suivante :

rfioic_bureau_innovation@univ-nantes.fr.

- **Précisions sur l'évaluation des dossiers :**

Les dossiers seront évalués par la Commission Recherche & Expérimentation du programme OIC :

Patrick Le Callet, Professeur à Nantes Université, co-directeur scientifique OIC

Frédéric Degouzon, Directeur stratégie, recherche & développement à L'École de design Nantes Atlantique, co-directeur scientifique OIC

Jean-François Petiot, Professeur à Centrale Nantes (Nantes Université), référent Recherche/expérimentation OIC

Marie-Haude Caraës, Directrice de TALM, référente Recherche/expérimentation OIC

Lucile Colombain, Directrice opérationnelle OIC

Ce comité sera complété, pour les projets portés par des enseignants-chercheurs de Nantes Université, par des experts de l'établissement. Ils auront notamment pour mission d'allouer la subvention complémentaire de Nantes Métropole (enveloppe réservée aux enseignants-chercheurs de Nantes Université, hors états composantes) :

Laurent Devisme, Professeur à l'ENSA Nantes (Nantes Université), Vice-Président Développement durable de Nantes Université

Elise Lindner, Cheffe de projet EUniWell à Nantes Université

ANNEXES

Extrait d'une communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions le 15 septembre 2021, précisant notamment les quatre axes thématiques :

SE RECONNECTER À LA NATURE

La recherche montre que le besoin de renouer avec la nature, notamment pour la santé et le bien-être, est bien réel : l'augmentation des possibilités de contact avec des espaces verts publics se traduit par une amélioration des indices de santé de la population et une réduction des inégalités en matière de santé liées au revenu⁴. Les solutions fondées sur la nature dans les villes peuvent contribuer à lutter contre les inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes tout en rendant l'environnement bâti plus attrayant.

L'action en faveur du climat n'est plus considérée comme un combat abstrait, mais comme faisant partie intégrante de notre vie quotidienne et comme étant susceptible d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau et des sols ainsi que les conditions de vie en général. Cette expérience a été renforcée au cours de la pandémie, durant laquelle nos espaces de vie ont été limités, les habitants redécouvrant leurs villes, villages et espaces verts. La pandémie a souligné le lien direct entre la protection de la nature et notre santé physique et mentale à tous.

Il est nécessaire d'aller au-delà d'une perspective centrée sur l'humain et d'adopter une **perspective centrée sur la vie**, en s'inspirant de la nature et en apprenant d'elle. Les voies pour y parvenir sont multiples, de l'écologisation des villes et de l'utilisation de matériaux naturels issus de sources durables à des solutions innovantes fondées sur « l'imitation » d'éléments présents dans la nature ; de la protection des sols à la réutilisation ou au recyclage des déchets ; de la construction de corridors verts urbains pour la mobilité active au réexamen des infrastructures de transport.

La reconnexion à la nature commence dès le plus jeune âge. Des millions de jeunes ont appelé à prendre davantage de mesures afin d'améliorer l'état de la planète et ont éveillé notre conscience environnementale. Les contributions apportées lors de la phase de co-conception mettent en évidence le rôle crucial que **jouent l'éducation et la culture dans le changement de paradigme visant à mettre en place de nouveaux**

⁴ Voir le rapport n° 21/2019 de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), chapitre 3 intitulé «Un environnement sain, des vies saines: l'influence de l'environnement sur la santé et le bien-être en Europe»

comportements et de nouvelles valeurs. L'éducation et l'autonomisation des enfants et des jeunes de manière participative, dans le but de leur permettre de comprendre la durabilité et l'inclusion, d'en faire l'expérience et d'y adhérer, créeront de solides liens avec la nature pour les générations futures.

RETROUVER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

Le mouvement du nouveau Bauhaus européen concerne nos expériences collectives et privées. Les contributeurs ont exprimé une aspiration forte, celle de bâtir des ponts entre les individus.

Cela suppose d'encourager la solidarité intergénérationnelle, de renforcer les liens entre l'enseignement et les arts dans des environnements locaux ainsi que d'améliorer nos espaces communs et nos lieux de rencontre. L'économie de proximité, caractérisée par des concepts tels que celui de la « ville des 15 minutes » ou « ville du quart d'heure »⁵ permettant aux citoyens d'accéder à pied aux services et équipements essentiels, est également un moyen de renforcer les liens et de favoriser une mobilité saine, durable et active.

Les biens culturels (patrimoine, arts, artisanat local, savoir-faire, etc.), les biens naturels (paysages, ressources naturelles, etc.) ainsi que les biens sociaux (entreprises de l'économie sociale, organisations et associations locales, etc.) sont essentiels pour rendre un lieu unique. La vie culturelle, les manifestations artistiques et les concerts sont des occasions de connexion et d'interaction sociale et permettent de créer des liens faisant naître un sentiment d'appartenance.

DONNER LA PRIORITÉ AUX LIEUX ET AUX PERSONNES QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

Les solutions belles et durables doivent être **abordables et accessibles à tous**. Il convient de tenir dûment compte de la situation spécifique des groupes et personnes les plus vulnérables, qui sont, par exemple, exposés au risque d'exclusion ou de pauvreté ou qui sont sans abri. Par exemple, 800 000 logements sociaux (5 % du parc total de logements sociaux) doivent être rénovés chaque année, et 450 000 nouveaux logements sociaux sont nécessaires annuellement dans l'UE⁶. Les groupes défavorisés sont davantage exposés au risque de précarité énergétique et de pollution atmosphérique et ont un accès moindre aux transports publics.

L'inclusion implique également de suivre une **approche fondée sur la « conception pour tous »** afin d'éliminer les entraves à l'accessibilité aux environnements construits et virtuels ainsi qu'aux biens et services.

Le nouveau Bauhaus européen ne se limite pas aux grands centres urbains et couvre les lieux dans toute leur diversité, y compris les petits villages, les zones rurales, les villes en déclin, les quartiers urbains défavorisés et les zones désindustrialisées. À ce titre, il est indispensable de prévoir un développement territorial **évitant la ségrégation spatiale** des groupes sociaux afin de créer un **sentiment de cohésion**. Il y a lieu de mettre en relation les différentes parties d'une ville, d'un village ou d'un quartier. Il convient de prendre en compte les **liaisons** manquantes **entre les zones rurales et urbaines**. Le **rapprochement numérique des citoyens** est un facteur essentiel pour garantir une vie en toute autonomie, un accès à l'information ou la participation à des événements culturels, comme nous en avons fait l'expérience durant la pandémie de COVID-19.

Il est essentiel d'offrir à tous les citoyens un accès à la connectivité numérique⁷ afin de leur permettre de mener une vie en toute autonomie et de participer activement à la transition écologique, d'avoir accès à l'information ou d'assister à des événements culturels, comme nous l'avons vécu durant la pandémie de COVID-19.

⁵ La ville du quart d'heure (15-Minute City) (15minutecity.com)

⁶ *Boosting investment in social infrastructure in Europe* (Stimuler les investissements dans les infrastructures sociales en Europe) — Office des publications de l'UE (europa.eu) <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/d3129b80-6f7c-11e8-9483-01aa75ed71a1/language-en/format-PDF>

⁷ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/digital-compass>

ADOPTER UNE RÉFLEXION À LONG TERME SUR LE CYCLE DE VIE DANS L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL

Lors de la phase de co-conception, les répondants ont insisté sur la nécessité évidente d'une circularité accrue afin de **lutter contre l'utilisation non durable des ressources et contre les déchets**, y compris pour les bâtiments ou infrastructures obsolètes. Relever ces défis implique l'ensemble de l'écosystème industriel, de la production à la livraison et à la consommation, dans un esprit d'économie circulaire.

Il convient, par exemple, d'accorder la priorité à la réutilisation, à la régénération, à l'allongement de la durée de vie et à la transformation de bâtiments existants par rapport à la construction de nouveaux bâtiments, chaque fois que cela est possible. Conception et architecture circulaires et durables devraient devenir la nouvelle norme.

Les matériaux récupérés et renouvelables devraient être mieux reconnus par toutes les disciplines concernées et faire désormais partie intégrante des paradigmes en matière de conception. Il convient d'améliorer l'utilisation de matériaux de construction produits et achetés de manière durable, comme le bois, le bambou, la paille, le liège ou la pierre. Les nouvelles technologies de production devraient contribuer à réduire l'empreinte carbone de l'acier ou du béton, à recycler les textiles qui seraient sinon gaspillés et à accélérer la transition écologique des industries à forte intensité énergétique.

De nouveaux modèles d'entreprise, de nouvelles approches en matière de bioéconomie et d'économie sociale et le concept de « Design for Sustainability »⁸ ou « conception durable » peuvent soutenir la transformation de secteurs tels que le textile, le tourisme, la gestion des déchets ou la production d'énergie. La **transition numérique** jouera un rôle systémique dans l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau Bauhaus européen. Les outils numériques, comme la 5G, l'intelligence artificielle, les outils fondés sur les données, la robotique et les technologies d'impression en trois dimensions (3D), ou les jumeaux ou doubles numériques dans le secteur de la construction, peuvent améliorer les performances en matière de durabilité des matériaux, des produits et des bâtiments.

⁸ <https://www.routledge.com/Design-for-Sustainability-A-Multi-level-Framework-from-Products-to-Socio-technical/Gaziulusoy/p/book/9781032089959>